Document généré le 19 avr. 2024 01:27

Québec français

L'avenir de l'AQPF, ça nous concerne tous!

Arlette Pilote

Numéro 151, automne 2008

URI : https://id.erudit.org/iderudit/44084ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Pilote, A. (2008). L'avenir de l'AQPF, ça nous concerne tous! *Québec français*, (151), 18–19.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'avenir de l'AQPF, ça nous concerne tous !

PAR ARLETTE PILOTE*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE LE 7 NOVEMBRE 2008 À TROIS-RIVIÈRES

Le 5 avril dernier se tenait un Conseil consultatif de l'AQPF réunissant 25 membres des conseils de section, de la Commission pédagogique et du Conseil d'administration. L'objectif de ce stage était de réfléchir à l'avenir de l'Association. En effet, après 40 ans d'existence, le temps est venu de réviser les grandes orientations de l'AQPF ainsi que ses statuts et règlements afin qu'ils correspondent mieux à l'époque actuelle et aux besoins des membres. Une consultation préalablement réalisée à l'hiver 2008 avait déjà fait émerger plusieurs problématiques. Le Conseil consultatif a fait l'analyse des résultats de l'enquête et a émis un certain nombre de recommandations qui ont ensuite été soumises au Conseil d'administration. Les propositions retenues pas le Conseil d'administration seront présentées en Assemblée générale extraordinaire dans le cadre du congrès de l'automne. Elles vous seront soumises préalablement, un mois avant la tenue de l'Assemblée, tel que stipulé dans nos règlements. Nous comptons sur votre présence à tous pour venir les discuter et vous prévaloir de votre droit de vote.

Les spécificités de l'AQPF

À mon avis, il s'impose plus que des changements cosmétiques à l'AQPF en ce moment. Voyons d'abord quelles sont les particularités de notre Association si on la compare aux autres associations d'enseignants :

- L'AQPF est l'association qui a sans doute la structure la plus complexe de toutes : 47 membres bénévoles répartissent leurs efforts dans trois sections, une Commission pédagogique, un Conseil d'administration ;
- L'AQPF est la seule association qui a une Commission pédagogique ;
- Le congrès AQPF est organisé non pas par un comité permanent mais par nos sections, sur un mode alternatif ;
- L'AQPF n'a pas son propre journal ou revue d'association afin de diffuser les informations, activités et opinions de ses membres ; elle a jusqu'à présent offert à ses membres la revue *Québec français* ;
- L'AQPF poursuit non seulement des buts pédagogiques mais aussi des buts sociaux et politiques ;
- Le fonctionnement de l'AQPF repose essentiellement sur le travail de membres bénévoles, la seule employée étant une secrétaire dont l'horaire est modulé selon les besoins ;
- Les membres de l'AQPF proviennent de différents champs d'enseignement ;
- L'AQPF est affiliée à un organisme international, la FIPF (Fédération internationale des professeurs de français).

PRINCIPAUX ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES

Le fonctionnement des sections

Sommes-nous encore à l'ère des divisions, se demandait un de nos membres dans le questionnaire sondage qui a circulé durant l'hiver 2008 ? La question se pose, en effet…

L'histoire des sections a été fluctuante et mouvante et leur existence n'a jamais été, à ma connaissance, sérieusement remise en question. Pourtant, on peut se demander aujourd'hui dans quelle mesure les sections contribuent à renforcer et à unifier l'AQPF, à soutenir l'effort national dans la réalisation de sa mission.

Le chapitre 10 décrivant la compétence des sections dans nos statuts et règlements leur garantit une grande autonomie administrative et financière, mais cette autonomie se traduit de plus en plus par un désengagement manifeste des enjeux nationaux. On remarque que ce type de structure ne favorise pas le développement d'un axe fort de solidarité. On observe également une absence de lien entre les sections, chacune fonctionnant en silo, sans intérêts communs. On se questionne enfin sur l'inégalité des services offerts par les trois sections. L'organisation par les sections du congrès annuel de l'AQPF peut-elle suffire à justifier leur raison d'exister ?

Si l'on choisissait en novembre prochain de conserver un fonctionnement par sections, il faudrait trouver des moyens sûrs pour éviter la dispersion de nos ressources et imaginer des stratégies pour développer une meilleure cohésion dans nos actions. C'est ma conviction profonde que notre Association sera forte et représentative à la seule condition que ses membres soient solidaires, interdépendants, qu'ils travaillent dans le même sens. Ne sont-ce pas là les grands principes de la coopération que nous voulons enseigner à nos élèves ?

Le congrès annuel

Notre congrès est un événement phare pour la plupart des membres de l'AQPF. Comment donner encore plus de sens à cette manifestation annuelle qui se devrait d'être la plus rassembleuse possible ? Le Conseil d'administration a jusqu'à présent confié à ses trois sections, en alternance, le mandat de former l'équipe organisatrice du congrès. Or, sa planification et son organisation ne représentent-elles pas un projet collectif pour l'ensemble de nos instances représentatives ainsi que pour nos membres ? De l'avis de plusieurs, il serait peut-être plus productif de proposer un mode organisationnel permettant de mieux intégrer et de réunir chacune des instances de notre association dans la préparation et la réalisation de notre congrès.

La commission pédagogique

Je vous rappelle que la Commission pédagogique, qui a été créée au début des années 1990, réunit des représentants de tous les ordres d'enseignement. Son mandat est d'élaborer les prises de position officielles de l'AQPF sur toutes les questions qui touchent à l'enseignement et à l'apprentissage du français et de transmettre

des analyses de situation et des recommandations au Conseil d'administration. Force est de reconnaître que son fonctionnement, depuis sa création, n'est pas considéré satisfaisant et que beaucoup de nos membres se questionnent sur sa raison d'exister. La seule solution est-elle de réintégrer les représentants des ordres d'enseignement au Conseil d'administration, comme c'était le cas avant 2002, reconstituant ainsi une instance dirigeante formée par 18 membres ? Ne faudrait-il pas plutôt remplacer la commission par une instance moins lourde et plus opérationnelle ? Quand on connaît l'importance des enjeux pédagogiques pour l'AQPF, il apparaît extrêmement important de nous donner un dispositif d'information et de consultation le plus représentatif possible. Des propositions seront faites en ce sens lors de l'Assemblée générale extraordinaire.

Une revue pour l'AQPF

La revue *Québec français* fut la voie officielle de l'AQPF jusqu'en 1986. C'est alors qu'a été créée une corporation indépendante, les *Publications Québec français*. Depuis lors, l'AQPF a conclu une entente avec la Corporation : elle achète et offre à chacun de ses adhérents cette revue littéraire et pédagogique. Pas question ici de remettre en question l'intérêt indéniable de la revue *Québec français* pour tous les enseignants de français. Mais la question qui se pose en 2008 est celle-ci : une association aussi importante que la nôtre ne devrait-elle pas avoir son propre organe de communication, à l'instar de la plupart des autres associations d'enseignants ? Beaucoup de nos membres aimeraient être mieux informés de ce qui se passe dans leur association, connaître les débats qui s'y déroulent, l'évolution des grands dossiers de l'enseignement du français, les positions officielles. Certains réclament un lieu d'échange et d'information sur l'actualité du français, sur les productions et les projets de nos adhérents. Vous aurez à vous prononcer sur les différentes options envisagées pour satisfaire à cette demande actuelle lors de l'Assemblée extraordinaire de l'automne.

Les affiliations de l'AQPF

L'AQPF est affiliée à la Fédération internationale des professeurs de français. Cette fédération, à l'origine formée d'associations de professeurs de français langue maternelle, a été créée à peu près au même moment que l'AQPF par un groupe de représentants de la Belgique, de la France, de la Suisse et du Québec. Le but était de regrouper les associations d'enseignants des pays francophones autour des problématiques de l'enseignement du français langue maternelle. Quarante ans plus tard, 160 associations de français langue seconde ou étrangère et 6 associations de français langue maternelle la composent. La vision, les orientations et le fonctionnement de la FIPF ont changé de façon significative au fil des décennies. Correspondent-ils encore aux buts et aux intérêts de l'AQPF ? Plusieurs événements ont mis en évidence depuis 1996 les difficultés que nous éprouvons de plus en plus à nous intégrer harmonieusement au sein de cette instance internationale et à nous reconnaître dans ses préoccupations et son mode de fonctionnement. Le temps est venu de nous questionner sur le sens réel de cette affiliation.

L'AQPF n'a plus, depuis de nombreuses années, de délégation au MQF (Mouvement Québec français). Doit-on conserver cette affiliation qui est de nature essentiellement politique ? Cela se discute aussi... Il conviendra également de réfléchir sur l'opportunité de renouveler notre adhésion au CPIQ (Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec) dans le contexte actuel.

Nous avons cependant ces dernières années développé des partenariats avec l'Université Laval, pour notre concours de poésie, avec le FIPTR (Festival international de poésie de Trois-Rivières) pour un Prix d'innovation en enseignement de la poésie, avec l'ANEL (Association nationale des éditeurs de livre) pour le Prix littéraire des enseignants de l'AQPF. Un nouveau partenariat est en train de se dessiner avec l'UNEQ (Union des écrivains du Québec) pour assurer la pérennité de nos *Ateliers de littérature* créés au printemps 2008. Nous avons développé avec l'AIRDF (Association internationale pour la recherche en didactique du français) des relations privilégiées. D'autres partenariats sont sans doute à développer afin que l'AQPF se crée un réseau de plus en plus utile et enrichissant pour tous ses membres et correspondant à ses priorités. À vous de nous indiquer quelles affinités électives nous devons privilégier afin que l'AQPF soit le plus possible fidèle à sa mission.

Voilà les principaux enjeux qu'en tant que présidente je jugeais utile de faire ressortir avant la grande réunion de l'automne. Je convie tous nos membres qui ont à cœur l'avenir de l'AQPF à venir y faire entendre leur voix. □

---

* *Présidente de l'AQPF*

Pour vous cet automne aux Éditions Vents d'Ouest

Vents d'Ouest

Comme un goût d'aurore sur une idée fixe
Frédérick Durand

288 pages, 24,95 $

Une histoire d'amour passionnel qui se lit comme un thriller.

Anatomie d'un suicide et autres mensonges
Marie Gingras

208 pages, 21,95 $

Un roman sobre et émouvant sur la quête de sens.

CKCH,
la voix française de l'Outaouais
Michel Filion

216 pages, 24,95 $

L'histoire de la station de radio qui fut une véritable institution en Outaouais.

www.ventsdouest.ca